

daient plus aux besoins de notre temps. Quoi qu'il puisse arriver à la prochaine session, que la conférence se solde par une réussite ou par un échec, je puis affirmer devant ce comité que des changements majeurs vont toucher le droit international, en conséquence du processus de négociation multilatérale qu'on y a mis en oeuvre.

Je crois que les membres du comité conviendront avec moi qu'il est temps d'accentuer nos efforts dans les négociations internationales sur le droit de la mer. La réalisation de notre objectif, à savoir la création d'un régime juridique propre à protéger nos océans, en vaut la peine.

\* \* \* \*

---

S/C